

2015-02 – Sécurité pour l'inspection d'essieux relevables

Créé: 21 Janvier, 2015

Révisé: 27 Avril, 2017

Résumé

Ce *Bulletin d'inspection* donne des informations pour la sécurité des inspecteurs lorsqu'ils inspectent près ou sous un véhicule équipé d'un essieu relevable qui peut baisser et laisser une hauteur insuffisante entre l'essieu et le sol. Cette information est essentielle pour assurer la sécurité des inspecteurs au moment d'aller sous le véhicule lors d'inspections de niveau I ou V.

Cette procédure de sécurité lors de l'inspection s'applique, que l'essieu relevable soit requis ou non, lorsqu'il circule sur la route.

Contexte

L'essieu relevable, aussi appelé (Lift Axle), est utilisé pour relever un ou plusieurs essieux afin de faciliter les virages serrés, réduire la friction de roulement et l'usure de pièces sur des véhicules vides ou partiellement chargés. Il est aussi utilisé pour la manœuvre de recul lorsque l'essieu est auto vireur.

Ces essieux peuvent être contrôlés de façon automatique ou manuelle selon le système utilisé. Plusieurs essieux relevables ne laissent pas, pour l'inspecteur, un espace suffisant entre le sol et l'essieu lorsqu'il est en position basse.

Il y a 4 modes de fonctionnement pour abaisser ces essieux relevables :

1. Manuel, opéré par le conducteur (interrupteur ou soupape).
2. La clef de contact à la position (ON) (automatique et régie par le poids du véhicule ou la marche arrière).
3. Entièrement automatisé (une source de courant constante est requise et est régie par le poids du véhicule).
4. Lorsque le conducteur désactive les freins de stationnement.

Dans la plupart des cas où l'essieu relevable est automatisé, le conducteur peut désactiver l'essieu.

Étapes de sécurité lors de l'inspection d'essieux relevables.

1. Lors de l'inspection autour du véhicule, identifiez la présence d'essieux relevables.
2. Si un essieu relevable est décelé, déterminez de quelle façon il est actionné en posant des questions au conducteur. Si l'essieu a une hauteur résiduelle trop basse, demandez au conducteur de le descendre manuellement ou de façon automatique (lorsque possible). Complétez l'inspection du véhicule, en laissant pour l'étape 4 toutes les composantes inaccessibles dues au fait que l'essieu est abaissé.

2015-02 – Sécurité pour l'inspection d'essieux relevables

3. S'il n'est pas possible d'abaisser l'essieu relevable (certains systèmes automatiques), indiquez l'endroit sous l'essieu qui peut s'abaisser avec un objet évident (ex. : cônes couchés, pèse roues, etc.) et évitez cette portion lors de l'inspection sous le véhicule.
4. Si, lors de l'étape 2, l'essieu relevable nuit à l'inspection de composantes autour de l'essieu, demandez au conducteur de relever l'essieu et assurez-vous qu'il ne l'abaissera pas tant que l'inspection ne sera pas complétée. Inspectez les composantes qui n'étaient pas accessibles lorsque l'essieu relevable était abaissé.